

<p>ORDRE DU JOUR</p>	<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;">  <div style="text-align: center;"> <p>ÉCOLE D'APPLICATION PAUL BERT 4 place Quincaille 62000 Arras ☎ 03 21 71 49 52 fax 03 62 02 29 52 @ ecolepaulbertarras@orange.fr</p> </div> <div style="text-align: right;"> <h2 style="margin: 0;">Conseil d'école</h2> <h3 style="margin: 0;">du 08 / 03 / 2022</h3> </div> </div>	
<p>remarques sur le compte rendu du premier conseil d'école</p>	<p>Les parents présents sont remerciés ainsi que Mme Letoqueux, DDEN, et madame Villette Torillec, représentante de monsieur le Maire. Le compte rendu du précédent Conseil d'école (publié sur le site de l'école) n'appelle pas de commentaire.</p>	
<p>questions des parents</p>	<p>Question : Avec l'allègement du protocole sanitaire, les cours de piscine vont ils reprendre ? Réponse : oui les cours ont déjà repris même si certains niveaux en sont effectivement privés par manque de créneaux dans certaines piscines.</p> <p>Question : Certains parents demandent donc si la mairie pourrait compenser ce manque en offrant un carnet d'entrées gratuites aux élèves (cham et autres) n'ayant pas pu participer à l'activité ? Réponse : La question est transmise à la mairie</p> <p>Question : Des sorties pédagogiques sont elles prévues? Réponse : Oui, et le parcours culturel du Projet d'école devrait cette année pouvoir se dérouler dans son intégralité à chaque niveau</p> <p>Question : Est-il prévu une fête de fin d'année à l'école, pour célébrer les départs en cm2 et créer un moment convivial entre élèves et parents? Réponse : Oui, fin juin (la date envisagée est le mardi 28 juin) si le protocole sanitaire le permet.</p> <p>Question : Aux dires des enfants, certains personnels périscolaires mangent avec eux, si ce fait est avéré, certains parents demandent à être informés officiellement s'ils sont testés positifs au covid. Réponse (mairie) : Les dires des enfant ne sont pas exacts. Si il arrive aux animateurs de manger en même temps que les élèves, ils ne partagent pas la même table.</p> <p>Question : Le protocole sanitaire du temps de repas ne semble pas satisfaisant pour empêcher les contagions covid, certains parents sont soucieux de ne pas voir trop alléger les mesures de prévention sur les temps de repas notamment. Réponse (mairie) : Le protocole sanitaire en vigueur est scrupuleusement respecté.</p> <p>Question : Quand les poubelles et bancs vont-ils arriver devant l'école ? Réponse (mairie) : La question va être transmise.</p>	
<p>compte rendu du Conseil d'élèves</p>	<p>Pour la vie en classe</p> <p>1. Quand cesseront les entrées avec accueil en classe ?</p> <p>Pour la vie à l'école</p> <p>2. Que faire pour que les élèves utilisant les toilettes soient plus respectueux (usage des poubelles, salissures volontaires, inondations etc.)</p> <p>3. Peut-on accéder à la bibliothèque pendant les récréations ?</p> <p>4. A quand le traçage des buts dans le préau (à terminer), l'installation d'un nouveau panier de basket et la matérialisation d'un terrain de basket au sol</p> <p>5. Pourrait-on changer de temps à autres la sonnerie ?</p> <p>6. Peut-on installer des jeux de cour (toboggan, balançoire etc.) ?</p> <p>7. Pourra-t-on manger à l'extérieur (sur les tables) lorsqu'il fera chaud ?</p> <p>8. Il n'y a pas assez de toilettes pour autant d'enfants</p> <p>9. Les verrous des toilettes des filles ne fonctionnent pas toujours bien.</p> <p>10. Dans le préau, le filet laisse passer des ballons, peut-on trouver une solution ?</p> <p>11. Les trottinettes ou vélos stockés près des toilettes sont parfois utilisés par certains élèves .</p> <p>12. Pourquoi n'y a-t-il pas de cour sans ballon ?</p>	<p style="text-align: center;">Réponses</p> <p>1. Dès que le protocole nous l'autorisera</p> <p>2. Peut-on poser des affichettes ou panneaux (signalétique collective) ? (question posée à la mairie)</p> <p>3. la question a été posée aux enseignants, mais l'absence de personnel ne le permet pas</p> <p>4. question transmise à la mairie</p> <p>5. Pourquoi ? Et pourquoi pas ? Le directeur verra...</p> <p>6. Non plutôt en maternelle où les récréations sont plus longues</p> <p>7. A priori ce n'est pas autorisé, mais M. Bouquet va se renseigner pour des pique-niques éventuels</p> <p>8. Quelles sont les normes ? (demandé à la mairie)</p> <p>9. Changer les verrous est-ce possible ? (question posée à la mairie)</p> <p>10. Un filet rideau (dans la fosse) peut-il être ajouté sous le filet fixe ? (question posée à la mairie)</p> <p>11. Le local sera désormais obligatoire</p> <p>12. Si le protocole sanitaire s'allège, nous reviendrons au fonctionnement de cour avec des secteurs déterminés</p>

Organisation du temps scolaire : suite à un problème de transmission de documents entre les services municipaux et les services de l'Inspection académique, le vote de l'an dernier (valable normalement 3 années à venir) n'a pas pu être pris en considération. Il est donc demandé aux membres du Conseil d'école de se prononcer à nouveau sur l'organisation de la semaine.

Le vote a eu lieu, et à l'unanimité, sauf une voix contre, le maintien de la semaine scolaire de jours est souhaité. Le procès verbal sera transmis aux services de l'Éducation nationale.

Déroulements des scolarités : les enseignants présentent tour à tour un état des lieux des progrès de leur classe.

En CM2 la cohorte très lourde désormais (31 élèves) impose parfois certains recadrages au niveau de la discipline, mais le groupe est dans l'ensemble performant en suivant un bon rythme de travail. Le professeur de conservatoire confirme la qualité du groupe d'élèves CHAM. La classe de neige est prévue pour la fin du mois de mars. Un cross d'école sera organisée par la classe dans la semaine précédent les vacances de printemps.

Les élèves du CM2 spécialisé (classe externalisée du CEJS) terminent leur scolarité élémentaire également. Ils sont logiquement plus performants en maths qu'en français et intégreront un collège (Bodel ou Curie) dans une classe comparable l'an prochain (des inclusions sont prévues à moyen terme seulement).

Les CM1 sont deux classes très agréables, et les progressions des élèves (à 5 ou 6 exceptions près) sont tout à fait conformes aux attendus institutionnels. Une douzaine d'élèves bénéficie d'aides en sur-horaire avec les APC (généralement problèmes d'autonomie au travail, de renforcement de bases, parfois de régularité de travail, ...). Une des deux classes de CM1 travaille fréquemment avec la cohorte d'élèves de la classe du CEJS pour les activités artistiques et également les sorties culturelles.

Pour les CE2, le niveau général est globalement très bon. Les problèmes de climat de classe ont été en grande partie surmontés, notamment grâce à des conseils d'élèves de classe, hebdomadaires. Les enseignants soulignent l'efficacité des prises en charge en aide pédagogique complémentaire (APC), et tirent également profit des effectifs allégés pendant les demi-journées de CHAM. Certains élèves à profil particulier continueront à progresser grâce à la présence ponctuelle des AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap). Pour les élèves « non-cham », un projet artistique est mené avec la classe de Mme Gurlain .

La classe à cours doubles de CE1 CE2, bénéficie en général d'un niveau supérieur aux attendus institutionnels. En CE1, deux élèves en décalage d'âge, progressent à des degrés divers, ils font l'objet d'attentions particulières. Dans le CE2, les 2 élèves déficients auditifs bénéficient fréquemment de la présence d'une enseignante spécialisée, et leur inclusion est une réussite. Un projet de création musicale interclasse permettra de mettre en scène un spectacle le lundi 30 mai prochain au Pharos.

Pour le CE1, cette classe profite de son faible effectif, l'enseignante est très satisfaite des progressions notamment en mathématiques. Un élève continue cependant d'inquiéter au point de s'interroger sur le rythme de sa scolarité à venir. La classe s'implique dans un projet artistique (emball'art, initié par la CUA) qui se conclura par un vernissage, le 5 juin prochain à Cité nature.

Les deux CP ne présentent pas le même profil : l'un progresse sans difficulté majeure, malgré une hétérogénéité classique à ce niveau ; l'autre révèle plus d'élèves à forts besoins et les progrès y sont moins satisfaisants. Le maximum d'aides disponibles (AESH, APC, ...) y sont concentrées, afin de surmonter plus rapidement les difficultés. Les enseignantes précisent que certains élèves semblent doublement victimes : de leurs propres difficultés, et des conditions « covid » (masques, scolarité tronquée, ...) qui les ont pénalisés doublement. Certains élèves tireraient bénéfice d'une structure réellement adaptées à leur profil. Des démarches sont mises en œuvre en ce sens.

informations
sur les actions
pédagogiques
entreprises au
regard des ob-
jectifs natio-
naux :

<p>informations sur les actions pédagogiques entreprises au regard des objectifs nationaux :</p>	<p><u>Mise en œuvre du projet d'école</u></p> <p>Présentation par le directeur d'une nouvelle action « semaine de l'écocitoyenneté », intégrée à l'axe du Projet d'école : « lieu pour développer des compétences citoyennes ». L'équipe souhaite dynamiser cet axe, par la réalisation d'un projet commun et pérenne qui serait intégré dans le « parcours citoyen » de l'élève de Paul Bert.</p> <p>Il s'agit de banaliser une semaine en l'identifiant comme « semaine de l'écocitoyenneté » avec un thème par jour : l'environnement naturel (lundi) ; l'humanité (mardi) ; l'individu (jeudi) ; une ou des actions (vendredi). Des travaux ont été menés au cours de trois Conseils de maîtres et une prochaine réunion permettra de finaliser la réflexion d'équipe.</p> <p>Pour l'instant, et comme c'est la première année, il ne serait pas forcément question d'actions d'envergure qui viendraient perturber les emplois du temps ou modifier les contenus d'apprentissages, mais plutôt par exemple de choisir des supports ou des référents dans le thème.</p> <p>Ainsi nos activités traditionnelles, aussi bien dans les disciplines fondamentales (en lecture, dictée, problèmes, exercices, etc) que dans les autres matières (eps, sciences, sciences humaines, arts etc...), pourraient s'imaginer en écho au thème de la semaine et du jour.</p>
<p>Présentation par le municipalité du Plan éducatif territorial</p>	<p>Monsieur Bouquet, référent périscolaire de l'école fait une communication au Conseil. Il donne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des rappels sur le plan éducatif territorial • un aperçu des actions déjà menées avec les enfants pendant les pauses méridiennes (animations, travaux, projets artistiques...), • des précisions sur la priorité donnée au bien être des enfants (parcours harmonieux : bien-être dans l'assiette, dans la qualité de l'air, dans les activités, dans son corps avec le « diagnoform ».. .). <p>Cette communication sera peut-être ventilée sous une autre forme (par l'ENT?).</p>
<p>aménagement et travaux : bilans et demandes</p>	<p><u>Les demandes urgentes concernant la sécurité</u> : travaux demandés de longue date, et toujours pas réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • installation de portes anti-panique à toutes les sorties de secours (recommandation commission de sécurité octobre 2013), • perçages de seconde porte à toutes les classes recevant plus de 19 élèves (recommandation commission de sécurité depuis plus de 12 ans), • sécurisation du dernier escalier du préau, <p>Les points préoccupants : travaux demandés de longue date, et toujours pas réalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • (bâtiment A) la réfection de la façade <p>Les demandes pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • équipement des deux dernières classes non dotées en TBI ou VPI <p>Les demandes autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • cf : compte rendu du Conseil d'élèves (en gras)